

RÉFORME RETRAITE : LES MESURETTES NE COMPENSERONT PAS LES RECULS !

Paris le 15 novembre 2022

Malgré nos demandes, l'Union syndicale Solidaires (représentante de 110.000 adhérent-es) n'est toujours pas conviée aux "concertations" de ce gouvernement sur la réforme des retraites qui se profile.

Non pas qu'on puisse penser un seul instant que ce gouvernement va écouter les revendications des organisations syndicales combattives, y compris la nôtre, mais c'est quand même largement un déni de démocratie. Aucune réponse quant à la demande de participer au deuxième round sur "l'équité et la justice" qui va commencer.

Sans surprise, ce qui sort de ce premier round de "concertation" a réussi à emporter la colère ou le dépit d'une grande part des organisations syndicales :

Le gouvernement a fait des propositions allant à la formation des seniors, en passant par l'accompagnement des demandeurs d'emploi seniors, des incitations à l'embauche, la prévention de l'usure professionnelle et la lutte contre les stéréotypes et les discriminations liées à l'âge. Joli sur le papier... mais vide !

On réitère des dispositifs qui vont à nouveau affaiblir le niveau de financement, comme les exonérations de cotisations sociales pour les entreprises employant les seniors... tout en favorisant des dispositifs de départ progressif (mais avec quel niveau de revenu ?) ou en faisant miroiter le cumul retraites-travail (sans doute pour mieux compenser les petites pensions) tandis que **les 4 critères de prise en charge de la pénibilité exclus en 2017 n'ont pas été réintégrés.** Solidaires a demandé le 3 octobre au cabinet du ministre une concertation interprofessionnelle sur la pénibilité pour une vraie reconnaissance de la pénibilité par professions hors de la logique individuelle du compte C2P.

Le gouvernement semble oublier même l'esprit de sanction qu'il applique à sa nouvelle réforme de l'assurance chômage.

Le gouvernement aborde ce second cycle de concertation en s'imaginant sans doute faire passer la pilule par la garantie d'un minimum de pension à 1 100 €. Sauf que ce minimum n'est jamais que le seuil de pauvreté et qu'il ne sera versé que si on arrive à une carrière complète ! Rappelons enfin que cette mesure était déjà prévue dans la réforme Fillon de 2003 mais n'avait jamais été mise en œuvre ! Quant à l'équité vantée par le gouvernement, elle n'est qu'amertume et alignement par le bas : en réalité une extension de la casse du statut SNCF de 2018. Déjà hautement inflammable alors que le gouvernement n'a pas encore abordé le cœur de sa réforme : le financement par le recul de l'âge de départ ou l'augmentation du nombre d'années de cotisations obligatoires pour toutes et tous !

POUR SOLIDAIRES, CETTE RÉFORME RÉGRESSIVE, CE SERA NON !

**FACE À CE GOUVERNEMENT SOURD À TOUT PROGRÈS SOCIAL,
C'EST PAR NOS LUTTES
QUE NOUS DÉFENDRONS ET GAGNERONS NOS DROITS**